le planning familial

COMMUNIQUE DE PRESSE
6 mars 2017

8 mars 2017 – Connaître ses droits pour être libres de ses choix !

En cette 40e journée internationale de lutte pour les droits des femmes, le Planning lance #LibresDeNosChoix, une plateforme digitale destinée à informer tous les jeunes sur leurs droits en matière de sexualité et de santé sexuelle : droit de choisir son ou sa partenaire, de décider d'avoir ou non des enfants, quand, comment et avec qui, de ne pas être discriminé.e en fonction de son sexe, orientation sexuelle ou identité de genre…
En cette veille de période électorale, c'est aussi une fenêtre pour faire connaître les principales revendications du Planning, tel qu'un meilleur accès à l'éducation à la sexualité, droit fondamental dont l'application doit devenir une réelle priorité pour le prochain quinquennat.

L'information, pierre angulaire de l'émancipation

En France, ce sont les jeunes qui sont les plus mal-informé.e.s sur la sexualité et leurs droits sexuels. Les mineures utilisent encore très peu les mesures de gratuité et de confidentialité, pourtant prévues par la loi, pour avoir accès à la contraception; 30% des jeunes de 15-24 ans ont des représentations erronées sur le VIH/sida et ses modes de transmission ; 83% des filles de 3ème et de 4ème ne connaissent pas la fonction du clitoris.

Cette méconnaissance les rend vulnérables et constitue une véritable entrave pour faire leurs propres choix. Les mouvements anti-choix se servent de cette lacune comme levier de manipulation pour tenter d'influencer les personnes les plus démunies. Il est impossible de faire des choix éclairés si on ne connaît pas ses droits ! Il est donc urgent d'agir afin que chaque personne puisse accéder à une réelle éducation à la sexualité et à des informations correctes et non jugeantes.

L'éducation à la sexualité comme enjeu majeur

L'éducation à la sexualité participe à l'émancipation des jeunes, en déconstruisant les injonctions qui pèsent sur les femmes comme sur les hommes et perpétuent ainsi les discriminations et la violence liées au genre ou à l'orientation sexuelle.

Pourtant, parmi les 12 millions de jeunes scolarisé.e.s chaque année, seule une minorité bénéficie des trois séances annuelles d'éducation à la sexualité prévues par la loi de 2001. C'est inadmissible ! C'est d'autant plus inacceptable que les principaux chiffres liés aux violences sexistes et sexuelles ne diminuent pas : 1 collégienne sur 5 déclare avoir été victime de cyberviolence ; 60% des lesbiennes déclarent avoir été victimes d'actes lesbophobes ; 100 % des utilisatrices de transports en commun y ont subi au moins une fois dans leur vie du harcèlement sexiste ou une agression sexuelle.

Le Planning appelle tou.te.s les responsables politiques à prendre la mesure de cet enjeu fondamental : il est temps de déployer un plan d'action sur le long terme accompagné par des moyens adéquats. Le Planning exige des actes forts en faveur des droits des femmes ici et dans le monde, à un moment où ils sont fortement menacés dans plusieurs pays. Car rappelons-le : lorsque les droits des femmes sont bafoués, c'est l'Etat de droit qui est affaibli.

La plateforme digitale sera dévoilée le 8 mars : www.libresdenoschoix.fr

Contacts presse :
- Caroline Rebhi - Coprésidente du Planning Familial : # 06 59 87 03 20 - caroline.rebhi@planning-familial.org
- Veronica Noseda - Coordinatrice nationale : # 06 70 19 83 48 - veronica.noseda@planning-familial.org